

ROYAUME DE BELGIQUE

Intervention de

Marc PECSTEEN de BUYTSWERVE,
Représentant Permanent
de la Belgique auprès des Nations Unies

Briefing UNMIK au Conseil de Sécurité

New York, 31/10/2019

Monsieur le Président,

Je tiens à remercier le Représentant Spécial du Secrétaire Général, Mr. Zahir TANIN et salue la présence du Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de la Serbie, M. Ivica DACIC, et de l'Ambassadrice du Kosovo aux Etats-Unis, Mme Vlora CITAKU.

Monsieur le Président,

Les récentes élections au Kosovo ont bénéficié d'une bonne organisation, ont offert un champ suffisamment large d'alternatives politique dans la majeure partie du pays, et ont démontré la maturité politique de la société kosovare. Néanmoins, nous regrettons, qu'au sein de la communauté serbe-kosovare, ces élections aient été caractérisées par un climat d'intimidation et un choix limité offert aux électeurs.

Il est par ailleurs important que le processus de comptage et de vérification soit mené à son terme afin d'éviter toute contestation du résultat.

Nous espérons que la formation du nouveau gouvernement donnera l'occasion de garantir une participation active et significative des femmes ainsi que leur représentation égale.

Nous encourageons le prochain gouvernement kosovar à poursuivre le processus de réformes, notamment dans le domaine de l'état de droit. Nous tenons à saluer le rôle indispensable de la mission « Etat de droit » de l'Union européenne (EULEX) à cet égard.

Monsieur le Président,

Nous regrettons qu'aucun progrès n'ait été réalisé en ce qui concerne **la reprise du dialogue sous l'égide de l'Union européenne entre les autorités de Belgrade et Pristina**. Les deux parties ne peuvent que bénéficier du maintien de la stabilité régionale: la conclusion d'un accord global et juridiquement contraignant sur la normalisation des relations est indispensable à cet égard. Il est important que les parties mettent en œuvre tous leurs engagements afin de créer un climat propice à la normalisation de leurs relations. Les actions et déclarations unilatérales doivent faire place à un esprit de compromis. Nous appelons le leadership kosovar ainsi que le leadership serbe à faire preuve de responsabilité et de volonté politique.

Dans ce contexte, nous réitérons notre appel aux autorités kosovares à supprimer les droits de douanes sur les importations en provenance

de Serbie et de Bosnie-Herzégovine et nous appelons les deux parties à s'engager davantage en faveur de l'intégration régionale.

La réconciliation passe aussi par la voie de la justice: nous appelons les autorités kosovares à coopérer pleinement avec les Chambres spécialisées du Kosovo.

La réconciliation implique également que davantage de progrès soient enregistrés en ce qui concerne les personnes disparues. Nous appelons les parties à intensifier leur coopération en vue de résoudre ce dossier humanitaire de première importance.

Monsieur le Président,

Le futur du Kosovo en tant que démocratie sûre et stable a été façonné entre autres grâce aux efforts des Nations Unies et à la présence de la MINUK. Nous réitérons l'importance de respecter **les immunités du personnel des Nations Unies** sur place, en conformité avec les règles du droit international. Dans son intervention le Représentant Spécial vient de développer quelques éléments établis dans le rapport interne suite à l'incident du 28 mai. L'usage excessif de la force contre le personnel de la MINUK est inacceptable. Nous appelons à un suivi des recommandations de ce rapport. Il est indispensable que la MINUK puisse exercer son mandat en toute sécurité.

La communauté internationale continue de s'investir au Kosovo et contribue à créer les conditions en vue d'une normalisation des relations entre la Serbie et le Kosovo. Il revient toutefois aux parties de parvenir à un accord.

Je vous remercie.